



TARIFS B* - ANNÉE SCOLAIRE 2025/26

L'inscription implique le versement

- d'une cotisation familiale annuelle (non remboursable)
- et d'une participation par élève, variable en fonction des cours choisis.

Cette participation est facturée en trois fois. La facturation est gérée par le centre des finances publiques de Compiègne. **Après réception de l'avis des sommes à payer, les règlements se font par chèque directement auprès du centre d'encaissement de Lille ou par internet sur www.tipi.budget.gouv.fr.**

COTISATION FAMILIALE ANNUELLE

Cotisation familiale à régler lors de l'inscription

50 €

PARTICIPATION ANNUELLE PAR ÉLÈVE

Cours de danse

Eveil à la danse (4-5 ans)	213 € (3x71€)
Initiation à la danse (6-7 ans)	213 € (3x71€)
Danse contemporaine (à partir de 8 ans)	246 € (3x82€)
Atelier danse contemporaine adultes	246 € (3x82€)

Forfaits musique et danse

Forfait éveil musical + éveil à la danse (4-5 ans)	315 € (3x105€)
Forfait découverte instrumentale + initiation à la danse (6-7 ans)	447 € (3x149€)

Cours de musique

Eveil musical (4-5 ans)	213 € (3x 71€)
Découverte instrumentale (6-9 ans)	315 € (3x105€)
Formation musicale seule	258 € (3x 86€)
Ensemble seul (harmonie, percussions africaines ou urbaines, jazz, musique de chambre...)	180 € (3x 60€)
Chorale enfants ou adultes, ensembles vocaux	Gratuit

Formation instrumentale / instrument + formation musicale et chorale (à partir de 7 ans)

Enfant	1er adhérent	747 € (3x249€)
Enfant	2ème adhérent	648 € (3x216€)
Enfant	à partir du 3ème adhérent	543 € (3x181€)
Adulte		747 € (3x249€)
Cours collectifs de musique pour les élèves inscrits en instrument (harmonie, percussions africaines ou urbaines, jazz, musique de chambre...)		gratuit

*** Ces tarifs s'appliquent aux habitants des communes ne participant pas au fonctionnement de l'Atelier musical de l'Oise (Syndicat intercommunal à vocation culturelle)**